

Lettre d'information

Madame, Monsieur,

La mission nationale de surveillance et prévention de l'antibiorésistance, incluant le bon usage des antibiotiques, en établissement de santé (mission SPARES) est une mission d'intérêt public pilotée par Santé Publique France et coordonnée, pour la période 2023-2028, par les centres d'appui pour la prévention des infections associées aux soins des régions Grand Est (CPIas Grand Est) et Nouvelle-Aquitaine (CPIas NA) et les centres régionaux en antibiothérapie des régions Grand Est (CRAtb GE) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRAtb PACA).

Elle assure, entre autres, la surveillance de la consommation des antibiotiques et des résistances bactériennes aux antibiotiques dans les établissements de santé en France.

Pour votre établissement [**nom de l'établissement-commune**], M/Mme [**nom-prénom-fonction-adresse mail**], s'est porté(e) volontaire comme référent(e) de la mission SPARES le **xx/mm/aaaa**, pour une durée de 5 ans (échéance : septembre 2028).

Le recueil des données de l'année N se déroule au premier trimestre l'année N+1. Il s'agit de données pseudonymisées collectées par la pharmacie à usage intérieur et le laboratoire d'analyses de biologie médicale de l'établissement de santé (ou en convention avec l'établissement de santé) dans le cadre de la prise en soins de routine des patients.

L'application ConsoRes (www.consores.fr) est mise à disposition pour garantir un recueil sécurisé des données, leur analyse et leur restitution. Le référent s'est engagé, lors de l'inscription, à respecter les conditions générales d'utilisation et la charte d'engagement d'accès à ConsoRes.

La mission SPARES vise à produire des indicateurs de référence régionaux et nationaux qui s'intègrent dans la stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine. Elle fournit également des indicateurs à l'établissement de santé participant, lui permettant d'évaluer l'efficacité des stratégies de bon usage des antibiotiques mises en œuvre. A cet effet, un rapport personnalisé des données de votre établissement de santé vous sera adressé annuellement.

Le CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE NANCY, établissement porteur du CPIAS GRAND EST, est responsable du traitement de données à caractère personnel mis en œuvre pour la réalisation de la surveillance de la mission SPARES (déclaration de conformité à une méthodologie de référence (MR-004)).

Dans le cadre de la mission SPARES, les catégories de données collectées et traitées sont :

- Données d'identification ;
- Données de connexion ;
- Données de santé : Unité fonctionnelle d'hospitalisation, résultats de bactériologie (âge du patient, date de prélèvement, nature du prélèvement, espèce bactérienne et antibiogramme).

Le CHRU DE NANCY a désigné un Délégué à la Protection des Données joignable à l'adresse dpo@chru-nancy.fr.

Pour toutes questions concernant la mission SPARES, vous pouvez contacter le CPIAS GRAND EST par mail à l'adresse contact@consores.fr.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre implication. Votre participation contribue à la maîtrise des bonnes pratiques de consommation des anti-infectieux et à la lutte contre l'antibiorésistance aux échelles locales, régionales, nationale et européenne.

[[méthodologie nationale](#)]

L'équipe SPARES